Ecrit par Echo du Mardi le 15 mars 2022

EMOT SARL

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 15 mars 2022 sous réserves d'incidents

Par acte sous seing privé en date du 19/02/2022, il est constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : EMOT
Capital : 1.000 euros
Siège social : 75 Impasse des Genets – 84300 Les Taillades
Objet : Concession de la marque Embrunman
Durée : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre les associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
GERANT : Madame ANNE VERGEZ demeurant 75 Impasse des Genets – 84 300 LES TAILLADES
Immatriculation : au RCS d'AVIGNON
Pour avis,
3953233

Publié le 15/03/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !